

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
THONON AGGLOMERATION
 REVISION N°2 du P.L.U de NERNIER.
MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2



EMPLACEMENTS RESERVES

MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

DATE	PHASE	PROCEDURE
13/09/1983	Approbation	Elaboration
12/07/2005	Approbation	Révision n°1
30/11/2010	Annulation	COUR ADM.
22/04/2013	Approbation	Révision n°2
12/05/2015	Approbation	Modification simplifiée n°1
25/08/2016	Approbation	Modification n°1
Février 2018	Mise à disposition du public	Modification simplifiée n°2

Certifié conforme, et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du XX XXXX 2018, approuvant la Modification simplifiée n°2 du P.L.U. de Nernier

Monsieur le Président de Thonon Agglomération, Jean Neury

**Février
2018**

ARCHITECTURE



EURL Pascal GIRARD
EURL Alain VULLIEZ
ATELIER AXE

URBANISME

Architecte Urbaniste DUG - Plasticien en environnement DNBA
 Architecte Urbaniste DPLG - Expert cour d'appel de Chambéry

35, Grande Rue 74200 THONON LES BAINS

PAYSAGISME

Tél : 04 50 26 11 87

Fax : 04 50 71 29 14

E-mail : atelier.axe@wanadoo.fr

N° de référence	DESTINATION	LOCALISATION	SUPERFICIE ou LONGUEUR	BENEFICIAIRE Collectivité ou Service Public
EQUIPEMENTS PUBLICS				
1	Extension du parc public	Rives	6 795 m ²	Commune
2	Aménagement et extension bâtiment public	Rives	1 800 m ²	Commune
3	Création d'un équipement scolaire et/ou périscolaire	Péreuse	4 735 m ²	Commune
VOIRIES ET CHEMINEMENTS				
4	Création d'un accès piéton au lac à l'entrée du lotissement de Rives et sur le chemin piéton longeant le parc.	Rives	700 m ²	Commune
5	Création d'une liaison piétonne avec le port et d'un accès pompiers	Rives	1 885 m ²	Commune
6	Création d'un chemin piéton de Prévésa jusqu'à la route de Messery-Nernier. Plateforme : 3 m	de Prévésa à Ravoire	190 ml	Commune
7	Création de cheminements piétons	Bornée	1 965 m ²	Commune
8	Création d'une aire de stationnement des logements à caractère social	Bornée	150 m ²	Commune
9	Création d'une voie de contournement du centre et d'accès aux parkings périphériques. Plateforme : 8 m	Péreuse	300 ml	Commune
10	Création d'un chemin piéton reliant Jodet au chemin de Fenèche. Plateforme : 3 m	Petits Devants	430 ml	Commune
11	Création d'un parking	Péreuse	2 370 m ²	Commune
12	Création d'un parking	Ecluse	1 210 m ²	Commune
13	Création d'un rond-point au carrefour de l'accès au parking créé et de la route de la Croix de Marcille	Péreuse	620 m ²	Commune
14	Création d'un rond-point au carrefour entre Chemin du Moulin, Chemin de Péreuse et Route de la Croix de Marcille	Péreuse	575 m ²	Commune
15	Elargissement du chemin du Moulin, et du chemin de Fenèche dont voie verte - Plateforme : 11 m	De Chemin du Moulin à Chemin de la Fenèche	975 ml	Commune
15bis	Elargissement du chemin de Péreuse - Plateforme : 8 m	Chemin de Péreuse	280ml	Commune
16	Création d'un chemin piéton desservant le futur équipement scolaire et/ou périscolaire. Plateforme : 3m.	Péreuse	50 ml	Commune

